

5242
—
216

Exposition de Venise

Bruxelles, le 31 octobre 1927.

Venise

Cher Monsieur Lambotte,

Je vous transmets sous ce pli un télégramme adressé à M. Laes et concernant l'exposition de Venise.

Nous répondons à M. Moraini, secrétaire général des Expositions de Venise, que nous ne pouvons être au rendez-vous qu'il nous donne.

Ceci indique l'urgence d'une décision.

Agréez, cher Monsieur Lambotte, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

Télig:

Impossible venir vs voir pour
répondre. Si vous pouvez venir
mardi hôtel Astor rue d'Astorg
Paris pour conclure participation
belge exposition venise
Antonio Marinini

à Monsieur Lambotte

Directeur Général de l'Administration des Beaux-Arts

Bruxelles.



BEAUX-ARTS, LETTRES
ET BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES
CABINET
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.

8 - 11 - 27

Venise

Cher Monsieur van Rysselde

La proposition que j'ai fournie
au ministre pour l'exposition de
Venise - après m'êtré entretenu
avec vous - m'a par rencontre été
agréable. Je n'aurais pu vous être
tout à fait d'accord avec lui mais
il reste encore des points à régler.

Je suis un peu embarrassé.

H. Faudrait

que nous nous convertirions de
nombreux. Je suis assez embarrassé.

Bien à vous

P. Lambotte

Expos. Venise

Note envoyée à sa demande à M Poltermay
24/8/27

Au printemps prochain Venise ouvrira sa XVI^e Exposition biennale des Beaux-Arts.

Depuis plus de vingt ans les biennales vénitiennes sont les expositions internationales les plus importantes. En 1907 la Belgique y éleva son " Pavillon ", le premier en date, où elle put, librement, ordonner les productions de ses artistes, confondues auparavant avec celles d'autres écoles dans le Grand Palais. L'exemple de la Belgique fut suivi par la Hollande, la France, l'Allemagne, la Grande Bretagne, la Russie, la Hongrie et récemment encore par l'Espagne et la Tchécoslovaquie.

La nécessité de notre participation aux Expositions internationales vénitiennes est incontestable.

Aux termes du règlement organique, seules les œuvres d'artistes ^{modernes} vivants y sont admises. Et c'est à Venise que les meilleurs critiques, artistes et amateurs se rencontrent pour se rendre compte de l'état actuel de l'art dans les divers pays. L'Exposition est vaste. Aux nombreux pavillons étrangers s'ajoute le Grand Palais, qui, lui seul, compte une cinquantaine de salles. L'affluence y est énorme. L'Exposition demeure ouverte du mois d'avril au mois de novembre, époque où les étrangers affluent à Venise; l'Exposition reçoit en moyen-

ne 3.000 visiteurs par jour. Les participations brillantes à Venise ont assuré à l'art de notre pays une place bien en vue; l'on peut affirmer que c'est par les biennales vénitiennes que nos artistes, depuis de nombreuses années, se sont fait le mieux connaître à l'étranger. Par ailleurs, bien des oeuvres belges, vendues à Venise, sont allées enrichir les collections particulières et les galeries publiques en Italie et tout particulièrement les Musées de Rome et de Venise. En Italie, l'art belge est très estimé.

Le Pavillon Belge à Venise est comme une forteresse avancée de notre art où depuis longtemps on a montré des ensembles de nos artistes qui étaient chez nous encore discutés et dont le talent a été consacré ensuite. C'est le cas pour Encor, Laermans, Permeke, Servaes et bien d'autres. La participation belge fut, chaque fois, remarquée et très appréciée par les artistes, critiques et amateurs d'art. En 1922, le grand critique Ugo Ojetti écrivait : " Le Pavillon Belge reste toujours le modèle de ce que doit être une exposition d'art à l'étranger ". A l'occasion de la dernière biennale, en 1926, " l'Art Vivant " (Paris) eut ces paroles fort élogieuses : " A la biennale vénitienne, la France est mieux représentée que les années précédentes, toutefois la meilleure section étrangère est celle de la Belgique où figurent les meilleurs artistes contemporains. C'est M. Pierens-Gevaert qui est l'organisateur de cette remarquable exposition ". Et il y a quelques jours encore, Antonio Maraini, sculpteur et critique d'art, qui vient de succéder à Vittorio Pica comme secrétaire

général des Expositions de Venise, voulut bien nous écrire :
" Le Pavillon Belge a toujours été un des mieux organisés des
biennales vénitiennes, et je ne doute pas que l'année pro-
chaine ce sera de même. "

Pour que ce vœu se réalise, pour que de nouveau
notre école triomphe, il serait désirable de s'inspirer du
programme que s'était tracé et que pendant plus de vingt ans
avait suivi le regretté M. Fierens-Gevaert, en l'adaptant,
bien entendu, aux circonstances actuelles. En conséquence, il
serait souhaitable de voir maintenir pour la participation
belge, une organisation qui a donné dans le passé de si beaux
résultats.

DEPENSES FAITES AUX DERNIERES EXPOSITIONS.

	1926	1924	1922
I. <u>Crédit alloué</u>	35.000	38.000	25.000
2. <u>Dépenses.</u>			
a) Voyage Fierens à Venise aller-retour et séjour	2.666 (13 jours de séjour	2.118,25 16 j. de séjour	1.883,75 15 J. de séjour.
b) voyage Laes à Venise aller-retour et séjour	1.779,50 19 jours de séjour	1.422,45 22 j. de séjour	1.850 30 j. de séjour
c) Administration : timbres, télégrammes, taxis, trams, travaux administratifs et dactylographie	1.059,55	2.200,71	750
d) Photos pour catalogues, revues, journaux	1.360,90	1.230,45	975
e) Entretien du Pavillon	exceptionnel-lement à charge des Italiens	excep. à charge des Italiens	3.408 Pasinetti trav. de peinture; Sambo réfection et mise en état locaux
f) Transport à l'intérieur du pays: aller et retour pour amener et restituer les oeuvres	2.314,10	275 1.280	250
g) Transport à Venise de la tapisserie :			
1. emballage des oeuvres	1.113,85	1.204,00	500
2. location de la tapisserie	690	675	
3. transport chemin de fer de la tapisserie chargée à l'aller	3.926,60		
4. retour à vide depuis la frontière italienne (en Italie les transports sont à titre gratuit)	2.401,10	7.265,95	6.100
5. Commission d'expédition et débours pourcentage prélevé par les agents en douanes	744,10	1.775,00	439,50
h) Retour des oeuvres :			
1. transport sur chemins de fer	6.197,10		2.858,50
2. location tapisserie	1.940	9.030	600
3. Commission et formalités d'expédition, pourcentage prélevé par les agents en douanes	1.389,05	prix forfaitaire	
4. camionnage de la tapisserie au Musée	425		562,50
i) assurances des oeuvres appartenant à des particuliers	2.162	2.754	1.186,25
	30.168,85	31.230,81	23.659,75

PROJET POUR 1928.

- - - - -

1. Crédit à allouer :	60.000	Observations.
2. Dépenses :		
a) Voyage Van Puyvelde à Venise aller-retour et séjour	5.000	majoration justifiée par taux élevé de la Lire et la majoration des coupons de chemin de fer. Ce prix est fixé en tenant compte des réductions généralement accordées sur les chemins de fer italiens.
b) Voyage Laes à Venise aller-retour et séjour	3.500	
c) Administration : timbres, télégrammes, taxis, trams, travaux administratif et dactylographie	3.000	
d) Photos pour catalogues, revues, journaux	2.000	
e) entretien du Pavillon	10.000	les travaux d'entretien et de peinture, en raison du cours actuel de la Lire seront assez élevés en 1928. On nous a fait savoir que le Pavillon est en mauvais état.
f) Transport à l'intérieur du pays aller et retour pour amener et restituer les oeuvres	3.000	
g) Transport à Venise de la tapisserie :		
1. emballage des oeuvres	1.500	augmentation moyenne de 60 % sur les frais de transport par chemins de fer et de la main d'oeuvre
2. location de la tapisserie	1.000	
3. transport chemin de fer de la tapisserie chargée à l'aller	6.400	
4. retour à vide depuis la frontière italienne (en Italie les transports sont à titre gratuit)	3.800	
5. Commission d'expédition et débours : pourcentage prélevé par les agents en douanes	1.500	
h) Retour des oeuvres :		
1. transport sur chemins de fer	6.400	
2. location tapisserie	2.000	
3. Commission et formalités d'expédition : pourcentage prélevé par les agents en douanes	2.000	
4. camionnage de la tapisserie au Musée	650	
i) assurances des oeuvres appartenant à des particuliers	3.000	

54.750 Frs

6 250

Impress